

Charte des Canadiens pour la souveraineté numérique

ENDORSED ON 9th JANUARY 2026

Cette charte énonce la vision, les valeurs et les principes fondamentaux qui définissent *Canadiens pour la souveraineté numérique* (C4SN) en tant qu'organisation, ainsi que sa façon de travailler. Il s'agit d'un document évolutif, appelé à se transformer au fil du développement de C4SN, en réponse aux besoins et aux occasions qui émergeront. Les commentaires et contributions sont les bienvenus.

Qu'est-ce que la souveraineté numérique ?

La souveraineté numérique désigne le contrôle démocratique effectif de notre écosystème numérique, à l'abri des ingérences externes.

À tous les niveaux, la souveraineté numérique vise à bâtir une société dans laquelle les personnes vivant au Canada peuvent construire leur vie numérique sans domination étrangère, sans surveillance abusive, sans discrimination, sans manipulation ni exploitation. Un pays numériquement souverain est un pays capable de choisir activement son présent et son avenir numériques, en fonction de la diversité de ses besoins, de ses intérêts et de ses aspirations.

Bien que la souveraineté numérique implique une certaine autonomie, l'autarcie totale n'est ni réaliste ni souhaitable dans un monde profondément interconnecté et interdépendant. Des alliances volontaires, mutuellement bénéfiques, avec des partenaires respectueux des droits de la personne et des valeurs démocratiques peuvent renforcer — et non affaiblir — la souveraineté.

Les faiblesses actuelles de la souveraineté numérique du Canada

La souveraineté numérique est essentielle à toutes les dimensions de la souveraineté nationale. Or, elle demeure fragile dans plusieurs domaines critiques, avec des conséquences directes pour le Canada :

- **Démocratique (politique et électorale) :** La participation démocratique et les élections se déroulent de plus en plus en ligne, principalement sur des plateformes détenues et gouvernées par des entreprises technologiques étrangères. Leurs algorithmes opaques et leurs logiques commerciales déterminent quelles voix sont amplifiées, quelles idées circulent et ce que voient les électeurs, influençant ainsi le débat public, la visibilité médiatique et les résultats électoraux. Parallèlement, des acteurs étrangers exploitent ces plateformes pour cibler et manipuler l'électorat. Sans souveraineté numérique, le Canada ne peut pleinement protéger

ses processus démocratiques ni la légitimité de ses élections contre l'ingérence extérieure ou les priorités commerciales des géants technologiques étrangers.

- **Économique** : Les entreprises et organisations canadiennes doivent de plus en plus passer par un petit nombre d'intermédiaires numériques étrangers pour atteindre les consommateurs et les marchés au Canada. Ces acteurs captent une part croissante de la richesse produite au pays par l'arbitrage, l'asymétrie informationnelle et la domination de marché, plutôt que par la création réelle de valeur pour les consommateurs.
- **Infrastructurale** : Dans un contexte géopolitique de plus en plus instable, l'écosystème numérique nécessaire au fonctionnement d'une société moderne dépend excessivement de matériels, de logiciels et de services contrôlés par des entreprises technologiques américaines. Cette dépendance, concentrée entre les mains de quelques géants étroitement liés à une administration américaine hostile, fragilise la capacité du Canada à fonctionner de manière autonome.
- **Culturelle** : Les géants technologiques étrangers sont devenus des intermédiaires incontournables des échanges culturels locaux. Ils amplifient des contenus et des médias étrangers tout en extrayant des profits considérables au détriment des cultures locales, de l'information et des médias d'ici, du bilinguisme et de la revitalisation des langues et cultures autochtones. Cette dynamique porte atteinte à la liberté d'expression des Canadiens et affaiblit leur capacité à faire vivre des identités, des valeurs, des langues et des cultures distinctes de celles des États-Unis.

Mission et vision de *Canadiens pour la souveraineté numérique*

La mission de *Canadiens pour la souveraineté numérique* (C4SN), en tant que coalition en formation et en réseau, est de défendre et de promouvoir la souveraineté numérique au bénéfice de toutes les personnes vivant au Canada.

Nous sommes unis par une double ambition, à un moment sans précédent de notre histoire, où la relation traditionnelle avec les États-Unis fait émerger de nouvelles menaces pour notre capacité d'autogouvernance :

- Réduire la dépendance du Canada à l'égard des géants technologiques américains pour les fonctions essentielles de notre écosystème numérique ;
- Inciter les gouvernements fédéral et provinciaux, et les tenir responsables, de l'adoption et de l'application d'un cadre législatif et réglementaire complet en matière de souveraineté numérique, et à investir dans le développement d'alternatives locales.

Un pays ne peut être à la fois fort et libre si son écosystème numérique — public comme privé — est régi principalement par les lois, les pratiques et les intérêts de puissances étrangères et de monopoles corporatifs. **Notre vision** est celle d'un avenir où nous déterminons nous-mêmes notre destinée numérique, où la technologie sert la population, reflète les valeurs du Canada et renforce — plutôt que d'éroder — notre capacité d'autogouvernance démocratique.

Valeurs de Canadiens pour la souveraineté numérique

C4SN est guidé par les valeurs suivantes :

- **Un Canada fort, démocratique et indépendant, doté d'une gouvernance d'intérêt public solide** : Nous défendons un avenir dans lequel les citoyens et leurs représentants élus gouvernent l'avenir numérique dans l'intérêt public, selon les valeurs et les priorités du Canada. Nous rejetons la dérive actuelle vers un technoféodalisme dominé par des entreprises étrangères monopolistiques et non imputables, souvent alignées sur des gouvernements antidémocratiques.
- **La liberté d'expression et la protection de la vie privée comme droits fondamentaux** : Toute réglementation canadienne de l'Internet doit respecter la Charte et favoriser un espace numérique où l'expression est libre, les données personnelles sont protégées et les plateformes sont tenues responsables de leurs impacts sur les droits des Canadiens.
- **Autonomie et résilience numériques** : Nous plaillons pour le développement de capacités nationales en matière de services numériques, d'infrastructures, de politiques publiques, d'innovation et d'application des règles, dans la mesure du possible.
- **Une technologie au service des personnes** : Nous croyons en une trajectoire technologique qui serve les individus, en harmonie avec la démocratie, les droits de la personne, les droits du travail et l'autodétermination. L'ouverture, l'interopérabilité et l'élargissement des choix individuels sont au cœur de la vision originale du Web et de la place que nous souhaitons occuper dans le monde.
- **Des infrastructures et services numériques transparents, imputables et adaptables** : La souveraineté numérique suppose la capacité de comprendre et de maîtriser les infrastructures et services numériques fondamentaux. Ceux-ci doivent pouvoir être examinés afin de vérifier leur conformité aux normes démocratiquement établies, et être adaptables lorsque nécessaire. Nous soutenons les logiciels libres et à code source ouvert comme outil clé pour atteindre cet objectif.
- **Équité et inclusion** : Toutes les personnes au Canada, dans les deux langues officielles, dans toutes les régions, y compris les peuples autochtones, doivent être consultées et bénéficier de la souveraineté numérique.

- **Pragmatisme au service du progrès** : Nous refusons de laisser la recherche de la perfection freiner les avancées concrètes, compte tenu des réalités nationales et géopolitiques du Canada.
- **Alliances et solidarité internationales** : Dans un monde interconnecté, l'autarcie numérique est irréaliste et contre-productive. Là où l'autonomie nationale est insuffisante, la souveraineté numérique doit être renforcée par des alliances internationales mutuellement bénéfiques avec des partenaires partageant nos engagements démocratiques et en matière de droits humains. Le Canada doit contribuer à l'établissement d'un régime international robuste de droits numériques et au développement de cadres réglementaires numériques par la coopération multilatérale entre démocraties partageant les mêmes valeurs

Nous avons tous un rôle à jouer

La souveraineté numérique doit se réaliser à plusieurs niveaux : Chaque acteur de la liste non exhaustive ci-dessous est en droit d'exercer ses mandats légitimes par des moyens numériques, dans un cadre contribuant à l'intérêt public et à la souveraineté nationale dans son ensemble.

- **Le gouvernement du Canada** peut réglementer l'espace numérique comme un pays libre et indépendant, avec des lois canadiennes régissant l'ensemble de l'infrastructure et des services numériques ;
- **Les peuples autochtones** peuvent gouverner directement les aspects de l'écosystème numérique qui les concernent exclusivement et exercer leurs droits reconnus par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) ;
- **Les provinces** peuvent adopter des règles et des stratégies numériques dans leurs champs de compétence, notamment en santé, en éducation, en travail et en protection du consommateur ;
- **Les municipalités**, qui gèrent des volumes importants de données citoyennes, peuvent prendre des décisions quotidiennes concernant les données, les plateformes et la connectivité, façonnant concrètement l'exercice de la souveraineté numérique sur le terrain ;
- **Les entreprises et organisations**, de toutes tailles et de tous secteurs, peuvent développer des services et des infrastructures numériques conformément à leurs objectifs et responsabilités propres ;
- **Les communautés** peuvent organiser, transmettre et faire vivre leurs cultures, langues et savoirs en ligne ;
- **Les communautés de langue officielle en situation minoritaire** peuvent vivre, travailler, créer et participer pleinement à la société numérique dans la langue

officielle de leur choix, avec une visibilité et un accès garantis par la conception des systèmes, plutôt que laissés aux seules forces du marché ;

- **Toutes les personnes au Canada** peuvent exercer librement leurs droits et participer à la société numérique selon leurs besoins et leurs intérêts, comme citoyens, travailleurs, utilisateurs et créateurs.

Ce que *Canadiens pour la souveraineté numérique* refuse

Bien que C4SN privilégie une vision positive de la souveraineté numérique, nous reconnaissons la nécessité de résister aux forces qui l'affaiblissent activement :

- **Non à l'agenda de domination technopolitique de l'administration Trump** : Nous rejetons l'objectif déclaré d'une « domination technologique incontestée », incluant l'extraterritorialité juridique. Réglementer les géants technologiques américains n'est ni une attaque contre les États-Unis ni une provocation, mais un acte légitime de souveraineté. Cet agenda s'inscrit dans une stratégie de sécurité nationale visant à reléguer le Canada à un statut de dépendance.
- **Non au lobbying de mauvaise foi des géants du numérique** : Nous rejetons les pressions, incitations et tactiques coercitives visant à miner la capacité du Canada à légiférer et à gouverner son avenir numérique.
- **Non aux externalités nuisibles des géants technologiques** : Nous refusons l'imposition de coûts sociaux majeurs : dépendance, atteintes à la santé mentale, érosion de la vie privée, et facilitation à but lucratif des abus, de la désinformation et de la toxicité en ligne.
- **Non à une innovation imposée contre l'intérêt public** : Nous rejetons un modèle de développement technologique qui avance « qu'on le veuille ou non », où les bénéfices sont concentrés entre quelques élites, tandis que les coûts sociaux, économiques et démocratiques sont assumés par les travailleurs, les jeunes, les créateurs et les communautés vulnérables.

Mode de fonctionnement du comité directeur intérimaire

C4SN est une coalition en réseau fondée sur le respect, la confiance et la collaboration. Les membres du comité directeur intérimaire adhèrent aux principes suivants :

- **Respect** : écoute ouverte, reconnaissance de la diversité des points de vue et ton constructif
- **Transparence et imputabilité** : partage ouvert de l'information et divulgation des conflits d'intérêts potentiels

- **Recherche du consensus** lorsque possible, avec reconnaissance respectueuse des désaccords
- **Unité dans la diversité** : la pluralité des approches renforce la coalition
- **Responsabilité partagée** : rotation des rôles organisationnels
- **Intégrité et confidentialité** : respect des engagements de confidentialité
- **Protection de la vie privée** : traitement conforme aux lois applicables
- **Ouverture et rayonnement** : accueil de nouveaux partenaires et contributeurs
- **Cohérence numérique** : priorité aux outils sécurisés, ouverts et sous juridiction canadienne, dans la mesure du possible.